

La politique étrangère de la Turquie : de la dérive vers l'est au retour vers l'ouest ?¹

par Jean Marcou

Dans cette synthèse, l'auteur discute comment au cours de la décennie écoulée, la politique étrangère de la Turquie a connu de profondes transformations. L'arrivée au pouvoir de l'AKP et les mutations, qui se sont produites, ont bien entraîné de profonds changements en matière de politique étrangère, mais ces changements ont probablement été mal évalués. Aujourd'hui, alors qu'Ankara aux prises avec la crise syrienne, fait valoir sa qualité de membre de l'OTAN et se retrouve sur des positions voisines de celles de ses alliés occidentaux, des débats similaires se demandent si la Turquie n'est pas de retour à l'ouest ? Le temps et les « printemps arabes » n'ont pourtant pas effacé les changements de fond vécus par la politique étrangère turque, ils nous ont simplement permis de comprendre que ces derniers n'étaient pas tout à fait ceux que l'on pensait initialement.

À propos de l'auteur :

Jean Marcou est Professeur à l'Institut d'Études Politiques (IEP) de Grenoble (France) et Chercheur associé à l'Institut Français d'Études Anatoliennes (IFEA) d'Istanbul (Turquie)

Presque tout le monde reconnaît qu'au cours de la décennie écoulée, la politique étrangère de la Turquie a connu de profondes transformations, au point qu'on a pris l'habitude de parler de « nouvelle politique étrangère turque ». Il faut dire que, depuis la seconde guerre mondiale, ce pays se caractérisait par la permanence de ses choix diplomatiques. Ces derniers, notamment le maintien d'une alliance quasi-exclusive avec le monde occidental s'accompagnant d'une relation faible, voire conflictuelle avec son environnement régional, découlaient d'une structure politique où l'armée considérait la politique extérieure du pays comme une question échappant aux arbitrages gouvernementaux.

Dans ces conditions, l'arrivée au pouvoir de l'AKP et les mutations, qui se sont produites, ont bien entraîné de profonds changements en matière de politique étrangère, mais ces changements ont probablement été mal évalués. En 2010, l'un des thèmes les plus prisés des conférences d'experts internationaux sur la Turquie pouvait être résumé par la question devenue célèbre : « La politique étrangère turque n'est-elle pas en train de changer d'axe et de se tourner vers l'est ? »² Aujourd'hui, alors qu'Ankara aux prises avec la crise syrienne, fait valoir sa qualité de membre de l'OTAN et se retrouve sur des positions voisines de celles de ses alliés occidentaux, des débats similaires se demandent si la Turquie n'est pas de retour à l'ouest ? Le temps et les « printemps arabes »

n'ont pourtant pas effacé les changements de fond vécus par la politique étrangère turque, ils nous ont simplement permis de comprendre que ces derniers n'étaient pas tout à fait ceux que l'on pensait initialement...

La « nouvelle politique étrangère turque » et la thèse « du changement d'axe »

À la veille des « printemps arabes », la politique étrangère de la Turquie semblait entrée dans un cycle de changements profonds. Ce phénomène n'était vraiment apparu au grand jour qu'au cours de la deuxième législature de l'*AKP* (2007-2011), plus particulièrement à partir de 2009, lorsque Ahmet Davutoğlu, le principal conseiller politique de Recep Tayyip Erdoğan, devint ministre des affaires étrangères³. Pendant la précédente législature (2002-2007), en effet, bien que la présence ininterrompue d'Abdullah Gül à la tête de la diplomatie turque ait commencé à transformer les structures du ministère et son personnel, le gouvernement de l'*AKP* avait souhaité éviter les conflits avec l'establishment politico-militaire, qui restait très influent sur le plan politique, et considérait avoir un droit de regard sur la conduite de la politique étrangère.

Après la reconduite de l'*AKP* au pouvoir en 2007, une série d'inflexions diplomatiques importantes sont toutefois observables. Les relations du gouvernement turc avec les autorités kurdes d'Irak du nord changent. Ankara accepte de nouer officiellement un dialogue direct avec le président Massoud Barzani. Les rapports de la Turquie avec le monde arabe sont aussi concernés par ce mouvement. Les années 2009 et 2010 révèlent dès lors l'ampleur des évolutions qui sont en cours⁴. Au début de l'année 2009, la condamnation sans appel de l'intervention de Tsahal à Gaza et le fameux « One minute de Davos »⁵, initient une remise en cause de l'ancienne convergence turco-israélienne au Moyen-Orient, qui va s'accroître dans les mois qui suivent jusqu'à l'arraisonnement du *Mavi Marmara*⁶, en mai 2010. Ce très grave incident entre les deux pays réduit leurs relations à un état de quasi-ignorance mutuelle, mais il accroît d'emblée, dans le monde arabe, le prestige dont la Turquie a commencé à jouir, depuis qu'elle s'est ouverte à son environnement proche.

Parallèlement, la diplomatie turque fait feu de tous bois sur d'autres terrains clefs. Ankara s'implique notamment dans les tentatives de règlement du dossier nucléaire iranien. Au même moment, après une visite du président Gül à Erevan, la Turquie signe deux protocoles visant à normaliser ses relations avec l'Arménie. Ayant adopté une position plutôt modérée malgré sa qualité de membre de l'*OTAN* pendant la crise géorgienne d'août 2008, elle soigne ses relations avec son grand voisin russe. Enfin, les années 2009-2010 sont aussi le moment d'une densification inédite des relations politiques, économiques et culturelles avec le monde arabe. Da-

« Les années 2009-2010 sont le moment d'une densification inédite des relations politiques, économiques et culturelles avec le monde arabe. »

mas et Ankara dont les leaders ne cessent de se rencontrer, signent même, en 2009, un accord de partenariat stratégique. Mais la Turquie développe aussi ses relations avec d'autres pays du Machrek et du Maghreb, en multipliant les forums de rencontre, en supprimant l'obligation de visa et en ambitionnant de créer une immense zone de libre-échange économique entre Damas et Casablanca, que le premier ministre turc aurait appelé de façon ironique l'espace *amgen*.

Dans le même temps, les négociations d'adhésion avec l'UE s'enlisent. Dès 2006, la question chypriote provoque le gel de 8 chapitres du processus de reprise de l'acquis communautaire, fortement entamé également en 2007 par l'élection à la présidence de la République française de Nicolas Sarkozy, qui se déclare ouvertement opposé à l'adhésion de la Turquie. Alors même que la candidature de la Turquie semble compromise, les nouveaux débouchés régionaux de la politique étrangère turque, issus de la stratégie du « zéro problème avec nos voisins », apparaissent, à beaucoup d'observateurs, comme une solution alternative à une intégration européenne pleine et entière⁷. En mai-juin 2010, l'accord tripartite Brésil-Iran-Turquie puis le refus d'Ankara au Conseil de sécurité des Nations Unies de voter le troisième train de sanctions américaines contre la République islamique, qui enveniment les relations entre Ankara et Washington, apparaissent comme la confirmation du changement d'axe de la politique étrangère turque.

À la veille des « printemps arabes », beaucoup annoncent que la Turquie est en train de se démarquer de ses alliés occidentaux ou qu'en tout cas elle entend jouir à leur égard d'une marge de manœuvre assez comparable à celle que le général de Gaulle avait acquise dans les années 1960, lorsqu'il avait fait sortir la France du commandement militaire intégré de l'OTAN, désapprouvé l'engagement américain au Vietnam ou condamné le déclenchement par Israël de la guerre des Six jours. Pour caractériser la politique suivie par la Turquie, on commence à parler sans doute abusivement de « néo-tiers-mondisme ». Convoquant également l'histoire pour tenter d'expliquer les nouveaux chemins suivis par la diplomatie turque, certains croient voir dans la politique de bon voisinage que la Turquie mène au Moyen-Orient et dans les Balkans, l'expression d'un néo-ottomanisme qui légitimerait les ambitions de la nouvelle puissance régionale.

L'heure de vérité des « printemps arabes »

Pas plus que ses alliés occidentaux, la Turquie n'avait anticipé « les printemps arabes » et face aux premiers événements qui se développent en Tunisie et en Égypte, le gouvernement de l'AKP tarde à réagir. Il faut dire que ces soulèvements inattendus sont susceptibles de remettre en cause la stratégie politique et surtout économique que la Turquie a développée au

cours des dernières années, dans son espace régional, avec les gouvernements arabes en place.

Le 1^{er} février 2011, pourtant, le gouvernement turc sort de son silence. Alors même que l'Égypte est en train de devenir l'épicentre des révolutions arabes, Recep Tayyip Erdoğan demande à Hosni Moubarak d'entendre les revendications qui lui sont adressées. Cet appel survient au moment même où les États-Unis adoptent une attitude comparable. Ce n'est donc pas la décision la plus difficile que la diplomatie turque aura à prendre. Car en outre les relations que les dirigeants turcs entretiennent avec le président Moubarak n'ont rien à voir avec celles qu'ils ont nouées avec Bachar el-Assad, et sont dominées par un manque de cordialité évident. Alors que le régime presque trentenaire d'Hosni Moubarak est en train de vivre ses derniers instants, la Turquie commence à se rendre compte qu'elle peut tirer parti de son influence économique et stratégique croissante, voire de son prestige nouveau dans la région. C'est le début du débat sur le « modèle turc ».

Au moment où ce débat s'engage au Moyen-Orient, plusieurs documents publiés sur la question semblent en corroborer la pertinence. Le *think tank* turc TESEV notamment rend publique une enquête qui indique à quel point la perception de la Turquie dans le monde musulman s'est transformée en bien, au cours de la décennie écoulée⁸. Ses résultats vont être très largement mis en exergue par la presse turque pour démontrer la pertinence du « modèle turc », car ils sont flatteurs pour l'image d'un pays, perçu comme une expérience réussie de mariage de l'islam avec la démocratie, et dont on souhaite qu'il puisse avoir un rôle plus important au Moyen-Orient⁹. Les dirigeants turcs restent pourtant prudents à l'égard de cet apparent succès. En février 2011, Recep Tayyip Erdoğan préfère voir dans l'expérience menée par son pays « une source d'inspiration » pour le monde arabe en révolte, plutôt qu'un « modèle » à imiter.¹⁰

La deuxième phase des « printemps arabes », en particulier les crises libyenne et syrienne, va être une mise à l'épreuve plus redoutable à négocier pour la Turquie que les premières révolutions tunisienne et égyptienne.

En ce qui concerne la Libye, la relation établie était avant tout économique. La Turquie avait réalisé de nombreux investissements dans ce pays, ce qui la conduisait à y entretenir plus de 20 000 expatriés. Au cours de la deuxième quinzaine de février, alors que guerre civile libyenne commence, Ankara se retrouve confrontée à l'impératif de devoir rapatrier dans l'urgence ses ressortissants, tandis que l'avenir de ses échanges commerciaux avec ce pays semble provisoirement compromis¹¹. En ce qui concerne la Syrie, les conséquences du soulèvement sont encore plus graves. Les relations intenses que la Turquie avait établies avec son voisin arabe étaient non seulement économiques (signature d'un accord de libre-échange en 2004), mais également politiques, culturelles et même militaires. Fort des

« La Turquie commence à se rendre compte qu'elle peut tirer parti de son influence économique et stratégique croissante, voire de son prestige nouveau dans la région. C'est le début du débat sur le « modèle turc. »

acquis de cette coopération, le premier ministre turc va croire, dans un premier temps, qu'il est en mesure de convaincre le leader syrien d'entreprendre une transition politique. Mais devant l'accroissement de la répression, Ankara doit se résoudre à se démarquer de son ancien allié. À partir de l'automne 2011, les relations entre les deux pays deviennent exécrables et sont marquées par de nombreux incidents. À la fin de l'année 2012, la Turquie obtient de l'OTAN, l'installation sur son territoire de rampes de missiles « Patriot » pour se protéger de son imprévisible voisin et peut-être d'autres périls régionaux. Après une décennie d'embellie, les relations turco-syriennes semblent être revenues à l'état de conflictualité qui les caractérisait à la fin des années 1990¹².

Réalités et illusions du prétendu « retour vers l'ouest ».

Alors que la Turquie semble devoir durablement cohabiter avec une guerre civile à ses frontières, les « printemps arabes » ont relativisé les changements de la politique étrangère turque. La difficulté qu'Ankara a éprouvée à se positionner face à l'intervention internationale déclenchée en Libye après l'adoption de la résolution 1973 par le Conseil de sécurité des Nations Unies, au milieu du mois d'avril 2011, a apporté un démenti à ceux qui voyaient la Turquie s'éloigner de ses alliés occidentaux. Car si le gouvernement turc s'est montré d'abord franchement hostile à une initiative suspectée d'impérialisme, il s'y est rallié progressivement, en refusant toutefois de participer aux opérations militaires. La crise syrienne, quant à elle, a indiqué brutalement à la Turquie les limites de sa stratégie du « zéro problème avec nos voisins ».

Les « printemps arabes » ont en réalité remis en question les équilibres stratégiques sur lesquels la Turquie avait assis sa nouvelle politique étrangère jusqu'en 2010. Le changement politique qu'ils ont induit, a obtenu le soutien du président Obama dont les pressions ont sans doute accéléré le départ d'Hosni Moubarak et dont le discours du 19 mai 2011 à la Maison-Blanche a affirmé que la démocratie était désormais une valeur qui concernait le monde arabe. Mais le bouleversement politique des révolutions arabes a suscité aussi la méfiance, voire la franche hostilité, d'autres puissances qui, comme la Russie et l'Iran, sont soucieuses d'endiguer un processus qu'elles considèrent, depuis l'intervention internationale en Libye, comme une nouvelle manœuvre des Occidentaux pour assurer leur suprématie sur la Méditerranée et le Moyen-Orient. Face à cette équation stratégique inédite, la Turquie a manifestement dû choisir entre, d'une part, la poursuite des orientations récentes (2009-2010) de sa politique étrangère, qui la voyait se démarquer des grandes puissances occidentales et, d'autre part, un devoir de pays pluraliste et démocratique la conduisant à approuver des soulèvements populaires contre des dictatures. En faisant

« La crise syrienne, quant à elle, a indiqué brutalement à la Turquie les limites de sa stratégie du 'zéro problème avec nos voisins'. »

« En dépit de la revalorisation de son appartenance à l'OTAN, la Turquie n'en est pas revenue subitement à sa diplomatie antérieure. »

le second choix, Ankara est aussi revenue vers ses alliances traditionnelles (l'OTAN, les relations avec les États-Unis...), et ce d'autant plus que de nouveaux périls, comme le développement de la guerre civile syrienne, et les incertitudes du dossier nucléaire iranien, l'ont confortée dans cette orientation, en la voyant en particulier confirmer sa participation au bouclier antimissile américain, à l'égard duquel elle avait initialement manifesté pourtant un certain scepticisme.

Que reste-t-il dès lors de la nouvelle politique étrangère d'Ahmet Davutoğlu? Après avoir dérivé vers l'est la diplomatie turque est-elle de retour vers l'ouest? En fait, en dépit de la revalorisation de son appartenance à l'OTAN, la Turquie n'en est pas revenue subitement à sa diplomatie antérieure.

On observe tout d'abord que les « printemps arabes » et le prétendu retour vers l'ouest qu'ils auraient provoqué, n'ont eu aucun effet sur les rapports d'Ankara et de Tel-Aviv. Ces derniers restent aussi inexistantes qu'au lendemain du drame du *Mavi Marmara*. Cette situation s'explique. En acceptant d'assouplir sa relation avec l'État hébreu, la Turquie ruinerait probablement une partie du prestige qu'elle a acquis ces dernières années au sein du monde arabe. Et cela, au moment même où elle a entrepris de se rapprocher des pays où les soulèvements ont abouti à la chute des dictatures existantes. Au mois de septembre 2011, Recep Tayyip Erdoğan a entrepris une tournée remarquée en Égypte, en Tunisie et en Libye, où il a été accueilli chaleureusement. En octobre 2012, le vice-premier ministre, Ali Babacan, a annoncé l'octroi de prêts importants à l'Égypte, la Libye, la Tunisie et le Yémen. Politiquement, il est indiscutable que se confirme une convergence entre la Turquie, les monarchies du Golfe et les nouveaux régimes musulmans (voire islamistes) issus des transitions politiques, qui ont suivi les « printemps arabes ».

Par ailleurs, on observe que le gouvernement turc maintient sa stratégie multidimensionnelle de pays émergent qui la voit développer sa présence économique et diplomatique sur de nouveaux continents (Afrique, Amérique latine...), poursuivre sa stratégie de médiation lorsqu'elle le peut (dans les Balkans en particulier) et rester aussi très critique à l'égard du système international et de ses principales organisations (ONU, FMI...).

« Retour vers l'Ouest » mais pas vers l'Europe ?

Force est de constater que les évolutions stratégiques induites par les « printemps arabes » n'ont guère amélioré les relations de la Turquie avec l'UE. Le 15^e rapport d'évaluation de la candidature turque rendue par la Commission européenne en octobre 2012¹³ s'est montré particulièrement critique, en pointant un certain nombre de dysfonctionnements graves dans le domaine de la garantie des droits fondamentaux. Toutefois, il ne

semble pas que l'enlisement de la candidature de la Turquie soit exclusivement la conséquence du retard pris par les réformes politiques, mais qu'il découle aussi des désaccords existant entre les États-membres de l'UE, sur l'opportunité d'accueillir le nouvel adhérent. L'intégration de la Turquie ne pose pas seulement la question des frontières de l'Europe, mais aussi celle de la cohésion d'un projet européen qui n'a pas encore totalement assimilé les élargissements des années 2000, tout en étant frappé de plein fouet par la crise des dettes souveraines. De surcroît, le rapport de la Turquie au centre de gravité franco-allemand de l'Europe montre des signes de fatigue inquiétants.

Ces dernières années, alors que la chancelière Angela Merkel n'a fait pas mystère de son désaccord avec l'adhésion de la Turquie à l'UE, les relations turco-allemandes n'ont cessé d'être affectées par des accrochages concernant, entre autres, le statut des immigrés turcs en Allemagne, au moment où les flux migratoires se sont inversés, beaucoup de Turcs retournant en Turquie pour profiter du développement économique qui y prévaut. Parallèlement, la dernière année de mandat de Nicolas Sarkozy a accentué encore la détérioration des relations franco-turques. À la fin de l'année 2011, l'adoption par le parlement français d'une loi de pénalisation de la négation des génocides a porté les tensions entre les deux pays à un niveau jamais atteint.

L'élection de François Hollande, en mai 2012, a été interprétée par la Turquie, de façon un peu trop confiante, comme le début d'une nouvelle ère susceptible de lui permettre de débloquer sa candidature. Dès les lendemains de son élection, le nouveau président a affirmé ne plus s'opposer à la candidature de la Turquie et ne plus vouloir instrumentaliser ce sujet à des fins de politique intérieure. Pourtant, par la suite, la France a peiné à mettre un terme à la posture de méfiance, voire d'hostilité, qui avait prévalu pendant le quinquennat de Nicolas Sarkozy. À notre avis, cette situation ambiguë a deux raisons principales.

La première concerne la position du nouveau gouvernement sur la législation pénalisant la négation des génocides. Il ne faut pas oublier que François Hollande a toujours été favorable à l'adoption d'une telle législation, et qu'après l'annulation par le Conseil constitutionnel¹⁴ du texte voté par le parlement en janvier 2012, il avait (comme Nicolas Sarkozy) annoncé son intention de relancer un projet de loi sur la question. Si la confirmation de cette intention par le président, deux mois après son élection, le 7 juillet 2012, a surpris et provoqué une polémique, c'est parce que le nouveau ministre des affaires étrangères, Laurent Fabius¹⁵, avait antérieurement et à plusieurs reprises privilégié la restauration de bonnes relations avec la Turquie. Le 5 juillet 2012, à Paris, lors d'une conférence conjointe avec son homologue turc, Ahmet Davutoğlu, le chef de la diplomatie française avait même affirmé qu'une relance de la loi de pénalisation

« L'intégration de la Turquie ne pose pas seulement la question des frontières de l'Europe, mais aussi celle de la cohésion d'un projet européen. »

était devenue impossible après la décision du Conseil constitutionnel.

La seconde raison de la gêne française à l'égard de la relance de la candidature turque à l'*UE* tient à la position délicate qui est celle du nouveau gouvernement sur cette candidature. Certes, la plupart des membres de la nouvelle majorité parlementaire de François Hollande (qui rassemble les socialistes et les écologistes) se déclarent favorables à l'entrée de la Turquie dans l'*UE*, mais beaucoup d'entre eux assortissent leur accord de conditions strictes (faisant référence notamment à la nécessité d'améliorer la situation des droits de l'Homme). De surcroît, dans le contexte français actuel, qui est celui d'une situation économique dégradée où le nouveau président, à peine élu, affronte une dégradation de sa côte de popularité, l'idée de relancer cette candidature avec la volonté de la faire aboutir n'est pas sans danger, à la fois parce que l'opinion publique française reste majoritairement hostile à l'intégration européenne de la Turquie et parce qu'il y a là un sujet qui est susceptible de diviser la France et l'Allemagne, au moment même où elles ont besoin d'être unies pour affronter la crise. Dès lors, la position de la France de François Hollande sur la candidature de la Turquie est assez attentiste. Elle consiste à mettre un terme à la stigmatisation permanente dont Ankara était l'objet, à l'époque de Nicolas Sarkozy, sans pour autant prendre des initiatives spectaculaires pour relancer les négociations visant à une intégration européenne de la Turquie.

Perspectives et recommandations

Cet article consacré aux tendances les plus récentes de la politique étrangère turque illustre la difficulté du changement en politique étrangère, en rappelant les contraintes stratégiques qui pèsent sur la conduite de toute activité diplomatique. Les « printemps arabes » ont confirmé que la Turquie ne peut remettre totalement en cause une alliance avec l'Occident héritée de nécessités antérieures. Toutefois, ils montrent aussi que ce pays n'en a pas moins désormais la faculté de gérer cette alliance de façon nouvelle, en tirant parti notamment des atouts que lui donnent sa croissance économique et son rayonnement régional.

Dans cette perspective, Ankara doit sans doute dépasser ses engagements « néo-tiers-mondistes » de 2009-2010 qui lui ont servi certes à faire entendre sa différence à ses alliés, mais qui l'ont ensuite mise en face de contradictions difficiles à surmonter, lorsqu'elle a dû choisir son camp. Il était sans doute nécessaire que la Turquie sorte de son isolement régional antérieur et qu'elle ait des relations avec tous ses voisins, mais cela ne l'obligeait pas pour autant à se lier trop résolument à des régimes avec lesquels il était de toute façon difficile de s'entendre (la Syrie, l'Iran, la Russie...). Ce constat devrait inciter la diplomatie turque à la prudence dans la gestion de ses relations avec des pays dont elle s'est rapprochée dans le

« La Turquie ne peut remettre totalement en cause une alliance avec l'Occident héritée de nécessités antérieures. »

contexte des « printemps arabes » (l'Égypte, la Tunisie, la Libye, le Qatar et les pays du Golfe). Elle devrait aussi éviter que ses rapports privilégiés avec le gouvernement kurde d'Irak du nord n'enveniment à l'extrême sa relation avec le gouvernement fédéral irakien et n'incite ce dernier à se tourner exclusivement vers Téhéran.

Force est de constater que les positions sans nuance et un peu confessionnelles prises parfois par les dirigeants turcs leur ont permis de gagner en popularité au Moyen-Orient, mais ils ont souvent fortement affaibli leur aptitude à jouer un rôle de pivot ou de médiateur dans la région. Sans souscrire aux positions radicales d'un gouvernement israélien de toute façon isolé, le gouvernement turc serait bien inspiré de garder le contact avec Tel-Aviv, afin d'avoir son mot à dire dans les tentatives de règlement du conflit du Proche-Orient. De la même manière, il devrait se garder des tendances qui incitent à une structuration confessionnelle des nouveaux équilibres régionaux en opposant un « bloc sunnite » à un « arc chiite » en grande partie fantasmé. Dans les Balkans où ces dernières années, elle s'est tenue à l'écart des sirènes nationalistes et religieuses, la Turquie a su préserver sa position d'arbitre et jouer un rôle important dans le maintien de la stabilité pourtant précaire de la péninsule. Cette expérience est sans doute à méditer.

Enfin quant à sa candidature à l'Union européenne, le gouvernement turc devrait avoir le souci de mettre sa politique intérieure au service de sa politique extérieure. La reprise d'un mouvement visant à améliorer le fonctionnement de la démocratie, à renforcer l'État de droit, à résoudre la question kurde et à faire tomber les derniers tabous de l'histoire officielle, ne suffira peut-être pas à faire aboutir la candidature dont l'aboutissement dépend aussi des membres de l'UE, mais il ne peut que profiter à ce pays et à son peuple. ♦

1. Une version longue et académique de cette étude est à paraître dans la *Revue Lusitana* (Université de Lisbonne – Portugal), Série 1, N° 8, 2013

2. Sur ce débat cf. Mensur Akgün, « Turkey : what axis shift ? », *Le Monde diplomatique*, July 2010 (<http://monde-diplo.com/blogs/turkey-what-axis-shift>); Süleyman Özeren, « Axis and Turkey, what should change ? » *USAK*, 17 june 2010 (<http://www.usak.org.tr/EN/makale.asp?id=1537>).

3. Depuis 2002, cet ancien professeur de relations internationales était le conseiller du premier ministre pour la politique extérieure.

4. Sur les évolutions de la politique étrangère turque à cette époque cf. Jean Marcou, « 2010 : le bilan 2010 de la politique étrangère turque », *Blog de l'OVIPOT*, 28 février 2011 (en ligne : <http://ovipot.hypotheses.org/14>).

5. « One minute ! », nom sous lequel est désormais connue la virulente répartition de Recep Tayyip Erdoğan, au président israélien, Shimon Peres, lors du Forum de Davos, en janvier 2009.

6. Le 31 mai 2010 des commandos de marine israéliens arraisonnent le *Mavi Marmara*, un navire affrété par l'organisation humanitaire islamique turque *IHH*, qui était en route pour la bande de Gaza. L'opération fait neuf victimes dans les rangs turcs.

7. Sur ce thème, cf. Barisch Katinka, *Can Turkey combine EU accession and regional leadership ?* Centre for European Reform, UK, 2010.

8. Mensur Akgün, Sabiha Senyücel Gündoğar, Jonathan Levack, Gökçe Perçinoğlu, *The perception of Turkey in the Middle East 2010*, Istanbul, *TESEV* Foreign Policy Program, 2 February 2011.

9. À propos du débat sur le « modèle turc », cf. Jean Marcou, « Le modèle turc controversé de l'AKP », in *Moyen-Orient*, N° 13, janvier-mars 2012, p. 38 à 43.
10. Cf. Dépêche de l'AFP de Michel Sailhan, « Turkey can be 'inspiration' for Arabs: Erdoğan », 24 February 2011.
11. Marc Semo, « L'affaire libyenne ou les contradictions de la diplomatie turque », in Dorothée Schmid, *La Turquie au Moyen-Orient : le retour d'une puissance régionale*, Paris, IFRI-CNRS Éditions, 2011.
12. Cf. Jean Marcou, « Les relations turco-syriennes : de l'embellie à la descente aux enfers », *Les Cahiers de l'Orient*, Automne 2012, n° 107.
13. European Commission, *Turkey 2012 Progress Report*.
14. Décision du Conseil Constitutionnel, 2012-647- DC-28 février 2012.
15. Lors des élections primaires qui avaient précédé l'élection présidentielle française de 2007, Laurent Fabius avait néanmoins été le seul des 3 candidats socialistes à se dire opposé à l'adhésion de la Turquie à l'UE.

À propos de la Turkey Policy Brief Series (Les Synthèses turques)

La Fondation turque de recherche en politiques économiques (TEPAV) et l'International Policy and Leadership Institute (IPLI) ont collaboré pour créer la Turkey Policy Brief Series, une série de synthèses consacrées à la politique intérieure et internationale de la Turquie. Éditée par Şaban Kardaş de la TOBB Economics and Technology University à Ankara, cette publication mensuelle propose des analyses fouillées sur les évolutions du contexte géopolitique turc. Y contribuent des observateurs et des acteurs reconnus pour leur expertise dans le champ des politiques internationales.

L'International Policy and Leadership Institute (IPLI)

L'IPLI est un institut de recherche qui a pour objet de promouvoir des méthodes de bonne gouvernance dans la région euroméditerranéenne, en fédérant les décideurs politiques d'aujourd'hui et de demain. Il s'appuie sur le concept récent et novateur de *sécurité humaine* pour analyser et modéliser des politiques publiques de progrès dans la région euroméditerranéenne.

L'IPLI a son siège à Paris. Il est associé à Sciences Po et à la Hertie School of Governance à Berlin, ainsi qu'à de nombreux autres organismes universitaires spécialisés dans les politiques publiques et les relations internationales.

Site Internet : www.ipli.eu

La Fondation turque de Recherche en Politiques économiques (TEPAV)

La TEPAV est un *think tank* non partisan et sans but lucratif basé à Ankara. Il fut créé en 2004 par un groupe d'hommes d'affaires, de hauts fonctionnaires et d'universitaires convaincus du pouvoir des idées et de la connaissance.

Soucieuse d'aider à l'élaboration de politiques éclairées, la TEPAV s'efforce de nourrir et d'enrichir le débat public turc. Ses différentes initiatives concourent activement au développement économique du pays, en rapprochant les décideurs et les faiseurs d'opinion. La TEPAV respecte scrupuleusement les normes éthiques et qualitatives régissant le monde académique.

Site Internet : www.tepav.org.tr